

traversant le square à partir d'un coin du square jusqu'à l'entrée sud-est de la colline du Parlement. Si c'était là le projet, le trajet aurait une certaine continuité. Mais, d'après le ministre, on a besoin de ce crédit pour paver toute la superficie; il nous a laissé entendre qu'une fois les travaux exécutés, tout sera pavé et que les promenades resteront ce qu'elles sont actuellement. Un architecte qui se serait occupé de cela, connaîtrait sûrement où passeront les promenades et il serait en mesure de renseigner le comité.

Je prierais le ministre de nous renseigner là-dessus avant l'adoption du crédit.

L'hon. M. ELLIOTT: Je crois avoir déjà déclaré que si on s'en tient au projet de la Commission du District fédéral tel que le plan le révèle, cela modifiera la recommandation que l'architecte a faite le 5 janvier, avant que ce plan fût dressé et les prévisions budgétaires imprimées. Quoi qu'il en soit, cela ne change guère le chiffre réel de la dépense nécessaire.

M. BOYS: Le ministre l'avoue bien franchement, cela veut dire que son département et la Commission du district fédéral ne se sont pas concertés. Dans l'intervalle, on va paver toute la superficie au coût de \$30,000, et quand la promenade traversera le centre de ce square pavé, pour lequel nous votons présentement un crédit, il faudra éventrer de nouveau ce pavage.

L'hon. M. ELLIOTT: Je l'avoue, les détails du plan ont été modifiés depuis que les prévisions budgétaires ont été préparées et imprimées, mais, si je ne me trompe, en nous conformant au projet de la commission du District fédéral que mon honorable ami a sous les yeux, le coût s'élèvera à peu près à la somme que nous demandons.

Le très hon. MACKENZIE KING: Au cours du débat qui se poursuit, la députation semble ne plus penser à la décision qu'elle a prise il y a deux ou trois ans. On s'en souviendra, à cette époque, on proposa de construire un square au centre de la ville entre l'hôtel des postes et les rues Elgin et entre les rues Sparks et Wellington. C'était un don de l'Etat à la cité d'Ottawa en souvenir du centième anniversaire de sa fondation qu'on célébrait cette année-là. C'est ainsi que le projet fut soumis à la Chambre, qui consentit à voter les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet. C'est de ce square que nous parlons présentement. En ce qui regarde les immeubles démolis, il s'en trouvait qui avaient été achetés par nos prédécesseurs et ils étaient déjà la propriété de l'Etat, mais quelques autres qui restaient avaient plutôt une mine dés-

sastreuse et n'avaient manifestement que peu de prix. Le Gouvernement du jour jugea, eu égard à l'endroit où ces édifices se trouvaient, que ce serait donner une plus belle apparence aux environs des édifices du Parlement que de convertir cet endroit en square. Les crédits furent soumis à la Chambre, qui les adopta.

M. BOYS: N'aurais-je pas raison de dire que la députation pensait, étant donné le plan qu'on lui avait soumis, que la promenade traverserait ce square au centre vers l'entrée sud-est du terrain du Parlement?

Le très hon. MACKENZIE KING: Non. A cette époque il n'était pas question, du tout, d'une promenade.

M. BOYS: Les plans ont été donnés.

Le très hon. MACKENZIE KING: Du tout; mon honorable ami n'a pas entendu ce que j'ai dit, car il aurait compris différemment. Je lui rappelle un crédit qu'il a appuyé, je crois, il y a deux ou trois ans, pour la construction d'un square—et j'emploie le mot "square" dans un sens général pour décrire la superficie—entre les rues Sparks et Wellington, d'entre l'hôtel des postes et la rue Elgin, qui devait être connu sous le nom de parc By, ou être associé de quelque manière au nom du colonel By, comme c'était l'année du centenaire d'Ottawa. L'allocation pour le square a été votée par le Parlement. Cela comportait la démolition des édifices en cet endroit et les travaux nécessaires pour un parc dans cet espace.

M. BOYS: Je ne me rappelle pas avoir approuvé aucun crédit de cette nature.

Le très hon. MACKENZIE KING: Si mon honorable ami consulte le hansard, il verra que j'ai raison, et je serais surpris du contraire. A tout événement, je me souviens que l'allocation n'a eu que peu d'opposition au Parlement, bien que l'honorable député de Frontenac (M. Edwards) ait condamné cette dépense et ait demandé si le ministère se proposait de démolir l'hôtel des postes. Je me rappelle avoir répondu par la négative, mais que nous avions l'intention de convertir en un square la superficie dont j'ai parlé. Le Parlement a voté l'argent nécessaire à cette fin et quelques maisons ont été jetées à bas. Une partie du projet du Gouvernement était de transformer cet espace en un parc. On projetait de planter des arbres et, peut-être, de placer une fontaine au centre, avec des allées diagonales. C'est pour compléter cette partie du projet, qui doit être exécuté par le ministère indépendamment de la Commission du district fédéral, que ce crédit est demandé. Les honorables députés ont peut-être remarqué, en passant dans la rue, les débris des fondations qui

[M. Boys.]